



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120277

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - POUR L'ACHAT DE  
SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS - GROUPEMENT DE  
COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
NIORT, LE CONSEIL GENERAL ET LA VILLE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
02 juillet 2012

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - Mme Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN

**DIRECTION SYSTEMES**  
**INFORMATION**  
**TELECOMMUNICATIONS**

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE - POUR L'ACHAT DE  
SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS - GROUPEMENT DE  
COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
NIORT, LE CONSEIL GENERAL ET LA VILLE DE NIORT**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre d'un projet de groupement de commande de services de télécommunications entre le Conseil Général des Deux-Sèvres, la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort, il est envisagé de mettre en place une assistance à maîtrise d'ouvrage commune aux trois collectivités.

L'assistant à la maîtrise d'ouvrage sera chargé de procéder à un audit de l'existant pour chaque collectivité en matière de services de télécommunications et à la mise en place d'un scénario d'évolution de la gestion des achats communs de services de télécommunications.

Pour cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le coordonnateur facturera à chacun des membres du groupement un tiers du montant du ou des marchés subséquents. En cas de besoin spécifique pour un membre du groupement, le prix du marché subséquent correspondant lui sera facturé.

En conséquence, il convient de constituer le groupement de commande en vue de la passation du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La convention désigne la Ville de Niort coordonnateur de ce groupement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention constitutive du groupement ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document y afférent.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**